

les francas

L'éducation en mouvement !

BPJEP S

Animation Loisirs tous publics

Formation
accessible
en
apprentissage

Union Régionale des Francas Hauts de France
4 rue Parmentier 59800 Lille
secretariat@francashdf.fr



Cofinancé par
l'Union européenne

Antenne
PÉDAGOGIQUE DU



Mobilité européenne
Appropriation de pratiques éducatives
Une organisation innovante renforçant le lien théorie/pratique

Le diplôme BP JEPS "Loisirs Tous Publics"

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport,

spécialité "Animateur" mention "Loisirs Tous Publics" est un diplôme de niveau 4 délivré et reconnu par l'Etat. Il permet d'exercer les fonctions d'animateur.ice professionnel.le et de directeur.rice d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

Il prépare au métier d'animateur.ice professionnel.le.

Il confère des compétences permettant de concevoir, rédiger, soutenir et évaluer des projets d'animation. Il permet, en outre d'exercer des fonctions d'encadrement de petites équipes et de participer activement au fonctionnement de structures socio-éducatives, culturelles ou médico-sociales, que ce soit dans des associations de jeunesse et d'éducation populaire (centre socio-culturel, maison de quartier, espace jeunes...), des collectivités territoriales, des établissements publics voire des entreprises du secteur marchand.

Mention "Loisirs Tous Publics"

Cette mention amène à une qualification professionnelle permettant d'exercer le métier d'animateur.ice au sein de différentes structures accueillant des publics variés, de la petite enfance au public adulte et sénior. Elle permet également d'être habilitée à diriger des accueils et séjours de type Accueils Collectifs de Mineurs.

Les compétences professionnelles visées en 4 unités capitalisables (UC)

UC1 231h	<u>Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure</u> <ul style="list-style-type: none">✓ Communiquer dans les situations de la vie professionnelle✓ Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.✓ Contribuer au fonctionnement de la structure
UC2 134h	<u>Mettre en oeuvre un projet d'animation</u> <ul style="list-style-type: none">✓ Concevoir un projet d'animation✓ Conduire un projet d'animation✓ Evaluer un projet d'animation
UC3 148h	<u>Conduire une action dans le champ du Loisirs Tous Publics (LTP) et de direction d'un ACM</u> <ul style="list-style-type: none">✓ Organiser et évaluer les activités✓ Encadrer une équipe dans le cadre d'un ACM✓ Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs
UC4 135h30	<u>Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre les activités d'animation dans le champ du "LTP"</u> <ul style="list-style-type: none">✓ Situer son activité d'animation dans un territoire✓ Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure.✓ Evaluer ses actions✓ Conduire des activités d'animation

La formation

Un accompagnement personnalisé de l'alternance est proposé.

Il vise à optimiser l'individualisation de la formation mais aussi à faciliter le développement d'un cadre de formation en interne à la structure d'emploi ou d'accueil.

La formation permet de **développer des compétences plutôt que des connaissances** et la prise en compte des particularités et besoins locaux, notamment au travers de l'UC.

Des méthodes pédagogiques actives incluant interventions et témoignages de professionnels.

L'**alternance au Francas** prend en compte les réalités du poste occupé et permet un partenariat étroit avec les employeurs, les tuteur.rice.s ou maître.sses d'apprentissage dans le parcours individualisé de formation.

Des compétences éducatives spécifiques seront développées en lien à la découverte et la formation **aux pratiques éducatives Francas**.

L'ALTERNANCE

La formation est organisée sur le principe de l'alternance : des périodes en centre de formation et des périodes de mises en situation professionnelle (en associations, collectivités, entreprises ...), notamment pendant les vacances scolaires.

- ✓ Durée totale de la formation : **17 mois**
- ✓ Le cycle complet de formation comprend **1868.50 heures** dont **676.50 heures** en centre de formation et **1192 heures minimum** de mise en situation professionnelle.
- ✓ Une période d'**au moins 18 jours de direction en ACM** est à prévoir pendant les vacances d'été.
- ✓ **Individualisation des parcours** : les contenus et la durée de la formation peuvent être allégés suite à la semaine de positionnement.
- ✓ **Le rythme de la formation :**
 - ✓ Chaque semaine périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30
 - ✓ Des journées entières (sauf le mercredi)

Le + de cette formation :

Un **séjour de mobilité avec des partenaires européens** est organisé.

Les modalités d'évaluation

✓ Pour la certification UC1 - UC 2

- ° Rédaction d'un dossier de présentation de son projet d'animation.
- ° Présentation orale du dossier face à un jury composé de 2 évaluateurs pendant 20 minutes maximum.
- ° Entretien d'environ 20 minutes avec le jury pour interroger le candidat sur son projet, en se référant aux éléments présentés dans le dossier et à l'oral. L'entretien vise à vérifier l'acquisition de compétences.

✓ Pour la certification UC 3

Le candidat doit avoir effectué un stage en ayant exercé les fonctions de direction pendant au moins 18 jours (consécutifs ou non) dans un ACM déclaré.

- ° Rédaction d'un dossier bilan de direction dans lequel le candidat présente sa capacité à animer et diriger un Accueil Collectif de Mineurs.
- ° Présentation orale du bilan de direction à partir d'un support, devant un jury composé de 2 évaluateurs pendant 10 minutes
- ° Entretien avec le jury sur les outils que le candidat a réalisés et son analyse de Pratique d'une fonction de direction d'ACM.

✓ Pour la certification UC 4

- ° Rédaction d'un dossier qui présente un projet d'animation mis en œuvre par le candidat dans sa structure d'alternance et proposant des activités de loisirs tous publics. Ce dossier présente également un cycle d'animation de 6 à 8 séances, la progression et les méthodes pédagogiques utilisées.
- ° Mise en situation professionnelle devant un jury composé de 2 évaluateurs. Le candidat conduit une séance d'animation en lien avec le projet d'animation de son dossier, auprès de 6 personnes au minimum dans sa structure d'alternance pendant une durée de 45 à 60 minutes.
- ° Entretien avec le jury pendant 45 minutes maximum sur le dossier et la séance d'animation réalisée.

Les conditions d'entrée en formation

- ✓ Avoir au minimum 18 ans au début de la formation
- ✓ Fournir le dossier d'inscription complet avec l'ensemble des pièces justificatives au moins 45 jours avant le début de la formation.
- ✓ Etre titulaire d'un diplôme suivant :
BAFA, CQP Animateur Périscolaire, CQP ALS, BAFD, BAPAAT, BAC PRO "service de proximité et vie locale", BAC PRO agricole... Tout diplôme attestant des compétences à animer un groupe quel que soit le champ d'intervention ou tout diplôme de niveau 4 ou supérieur.
- ✓ Ou justifier d'une **expérience dans l'animation auprès d'un groupe d'une durée de 200 heures minimum.**
- ✓ Etre titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme suivante (en cours de validité): PSC1, AFPS, SST, PSE1, PSE2, AFGSU de niveau 1 ou 2
- ✓ Satisfaire aux épreuves écrite et orale des tests de sélection
- ✓ Avoir une structure professionnelle pour l'entrée en formation

Coût de la formation

- ✓ Frais de dossier : **50 €**
- ✓ Coût pédagogique de la formation : **15€ / heure**
- ✓ **Des aides financières existent** : n'hésitez pas à nous contacter pour définir ensemble les modalités adaptées à votre situation.

Pour connaître les modalités d'accompagnement des personnes en situation de **handicap**, veuillez contacter le référent handicap des Francas afin d'accompagner la réalisation de votre projet: mbodzioch@francas.asso.fr

Demandez le dossier d'inscription à :
secretariat@francashdf.fr